

Baisse de la vitesse sur le périphérique : les experts estiment que passer à 70 km/h aura des effets limités

L'abaissement de la vitesse devrait permettre de réduire un peu le volume sonore et la pollution de l'air.

Le vendredi 10 janvier 2014 est une date importante pour les 1,3 million d'automobilistes qui roulent sur le périphérique parisien. En effet, la vitesse sera abaissée de 80 à 70 km/h. Une décision longuement réfléchie par les pouvoirs publics et qui va donc se concrétiser. Les experts ont analysé les conséquences de ce changement. Selon eux, cela va réduire un peu le volume sonore et la pollution de l'air, mais cela ne constitue qu'un petit pas face à ces nuisances.

"La limitation de la vitesse aura un effet d'abord pour les automobilistes, qui sont les premiers concernés par la pollution, et les gens vivant près du périphérique. Mais à l'échelle de la région parisienne, cela n'aura pas un grand effet", précise à l'AFP Karine Léger, ingénieur à l'association Airparif. Dans le détail, les experts constatent que cette mesure pourrait éventuellement permettre de diminuer le nombre des jours où la pollution dépasse les normes.

Même si "le passage de 80 à 70 km/h" peut aider en matière de qualité de l'air, les effets resteraient donc limités à terme. Pour réellement réduire la pollution du trafic routier, l'Ademe recommande "d'agir prioritairement sur le parc roulant de véhicules anciens très émetteurs de particules et d'oxydes d'azote, en particulier le parc diesel non équipé de filtres à particules fermés". L'association 40 millions d'automobilistes, farouchement contre cette mesure pense aussi que "la première lutte contre la pollution repose sur le renouvellement progressif du parc automobile".

Pour les experts, il faudra constater les effets réels de la mesure dans un délai de 6 à 10 mois.